

Toutes nos félicitations! Vous venez d'obtenir la citoyenneté canadienne.

À titre de directeurs généraux des élections du Canada et de Manitoba, nous vous invitons à célébrer cet événement avec fierté. Nous saluons tous les efforts que vous avez investis pour franchir cette importante étape qui vous permettra de bénéficier des droits et des responsabilités conférés à toutes les citoyennes et à tous les citoyens.

L'un des principaux droits et privilèges liés à l'obtention de la citoyenneté canadienne est le droit de voter aux différentes élections. Ce droit est protégé par la *Charte canadienne des droits et libertés*, parce qu'il s'agit d'un élément fondamental du processus démocratique de notre pays.

Les élections vous permettent de participer au choix des personnes qui vous représenteront au Parlement du Canada, à l'Assemblée législative de votre province ou encore à votre conseil municipal. En tant que citoyen canadien ou citoyenne canadienne, vous pouvez même vous présenter comme candidate ou candidat ou encore travailler à une élection.

Nous vous encourageons à participer à la vie démocratique de votre milieu et à exercer votre droit de vote chaque fois que vous en aurez l'occasion. Chaque vote compte! La première étape à franchir consiste à vous inscrire pour voter, ce que vous pouvez faire dès maintenant auprès d'Élections Canada pour voter dans une élection fédérale et Élections Manitoba afin de voter dans une élection provinciale. Une fois inscrit sur la liste électorale, vous recevrez par la poste une carte d'information de l'électeur, lors du déclenchement d'une élection, qui vous indiquera où et quand vous pourrez voter.

Permettez-nous encore une fois de vous féliciter et de vous souhaiter tout le succès possible dans la suite de votre parcours. Nous espérons sincèrement que cette société, dans laquelle votre voix compte et les valeurs démocratiques rayonnent, vous inspire et vous incite à exercer pleinement votre citoyenneté.

Cordialement,

Le directeur général des élections du Canada

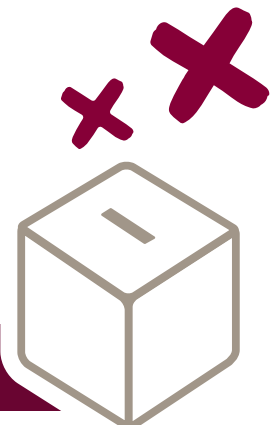
La directrice générale des élections du Manitoba

A handwritten signature in black ink.

Stéphane Perreault
www.elections.ca

A handwritten signature in black ink.

Shipra Verma, CPA, CA
www.electionsmanitoba.ca



Citoyen aujourd'hui, Électeur demain.